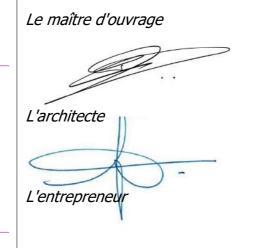


Architecte - coordinateur sécurité-santé

Rue Salm 20 4140 SPRIMONT

Tél: 0032 (0) 495.49.95.48

E-mail: fredericdelarbre@hotmail.com



DOSSIER nº 2245

Province de Namur

Ville de Beauraing

Construction de 6 habitations unifamiliales Maison 1

Chantier:

Rue du Tombois 5574 - Pondrôme

Référence cadastrale :

Beauraing 15ème division Pondrôme section B 404c, 404b, 425b, 425a et 426g

Maître de l'ouvrage :

DELIRE Construction srl Rue de Dinant 98 5570 - BEAURAING

Autorisations: Plan de mesurage :

Plan Geofamenne dossier 10141.08.22 daté du 19.08.2022

Relevé topographique :

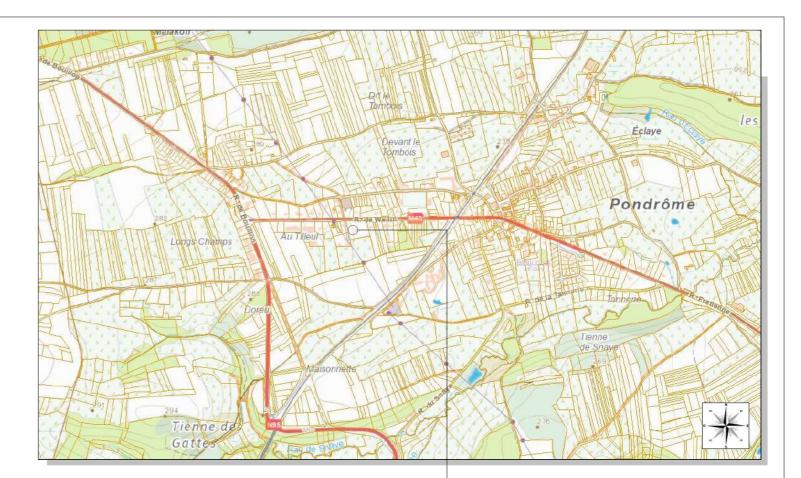
Plan Geofamenne dossier 10141.08.22 daté du 19.08.2022

Plans	Echelle	Nº Feuille			T
- Cartouche	-	1/12	Date	Indice	Remarques
- Implantation	1/250	2/12	Permis d'urbanisme 26/03/2023	PU/01	
- Vides ventlés	1/50	3/12	Permis d'urbanisme 24/08/2023	PU/02	Modifications suivant avis GISE
- Rez de chaussée	1/50	4/12		. 0, 0 =	
- Etage	1/50	5/12			
- Profils avant/gauche	1/100	6/12			
- Profils arrière/droit	1/100	7/12			
- Façade avant	1/50	8/12			
- Façade arrière	1/50	9/12			
- Façade latérale gauche	1/50	10/12			
- Façade latérale droite	1/50	11/12			
- Coupe AA'	1/50	12/12			

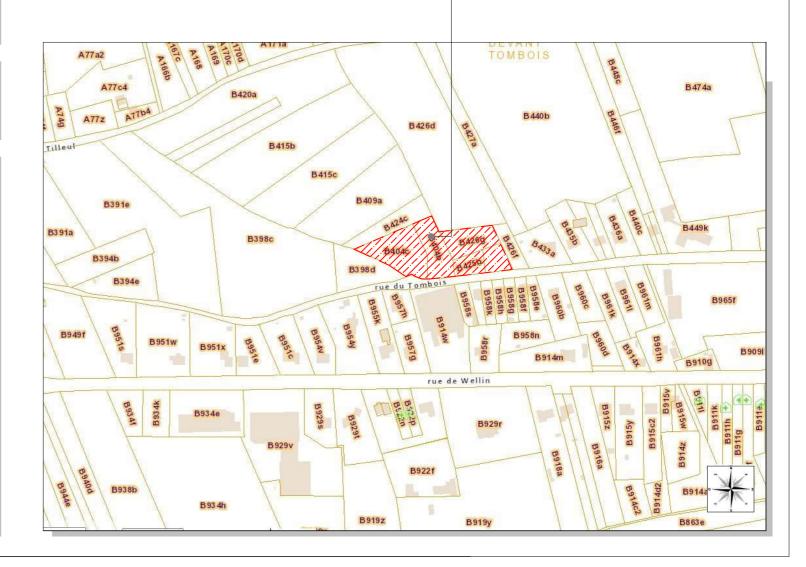
Les plans de permis d'urbanisme ne sont nullement des plans pour l'exécution. Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser des essais de sol. Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser un état des lieux contradictoire par une personne compétente avant le début des travaux.

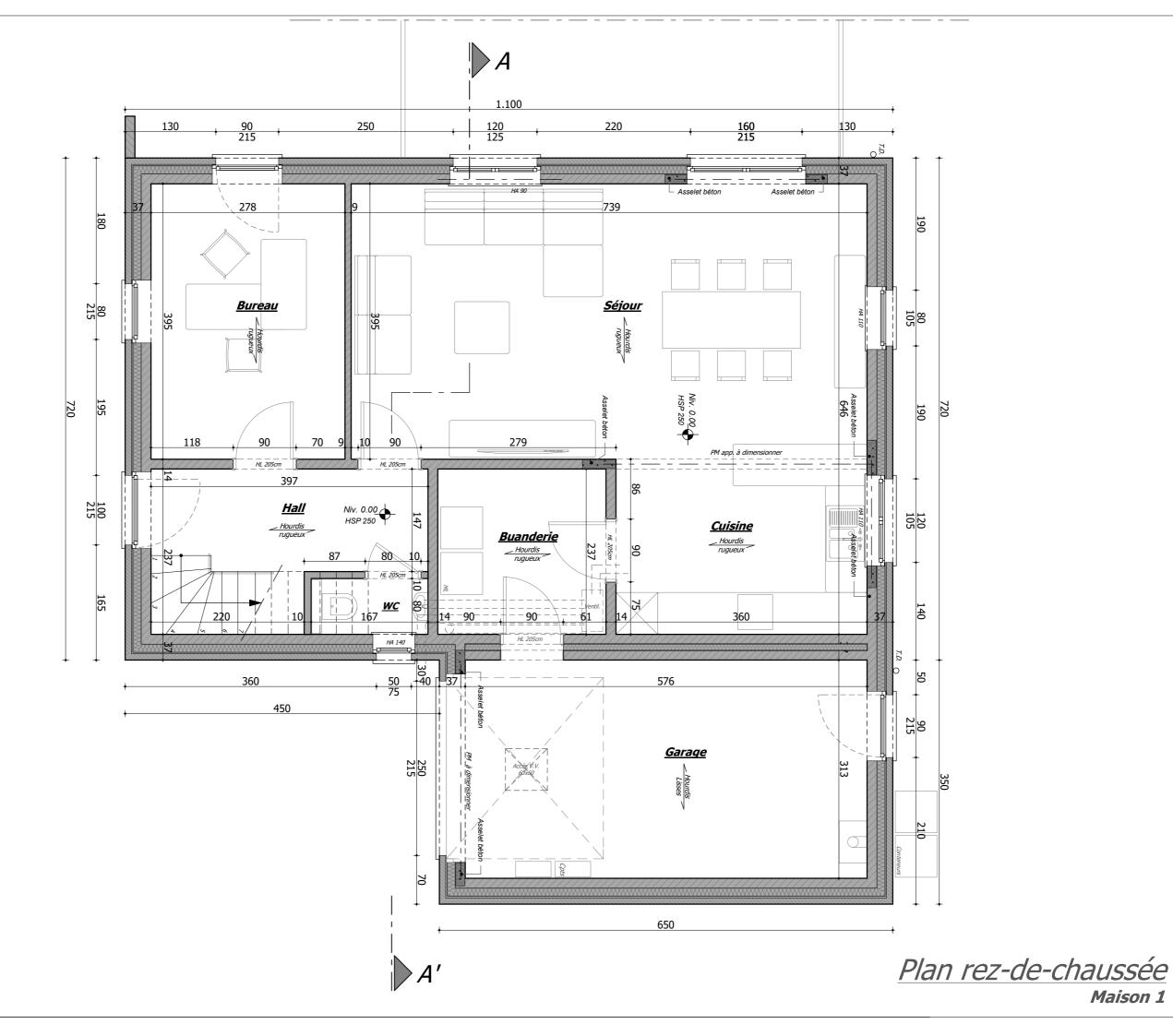
Pour l'exécution aucune modification ne peut être aportée à ce plan sans autorisation écrite de l'auteur de projet. Chaque nouvelle version respectivement révision de ce plan (nouvel indice) annule et remplace tous les plans précédents. Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être transmis à un tiers sans autorisation de l'auteur.

L'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux est tenu de controler toutes les cotes avant d'exécuter les travaux. Il devra signaler sans délai à l'architecte toute différence constatée, même si cette dernière ne serait que mineure. Il est strictement interdit de mesurer un dessin non coté en vue d'une exécution prématurée sans consulter l'architecte. Le non respect de cette note entraine l'entière et l'exclusive responsabilité de l'exécutant.

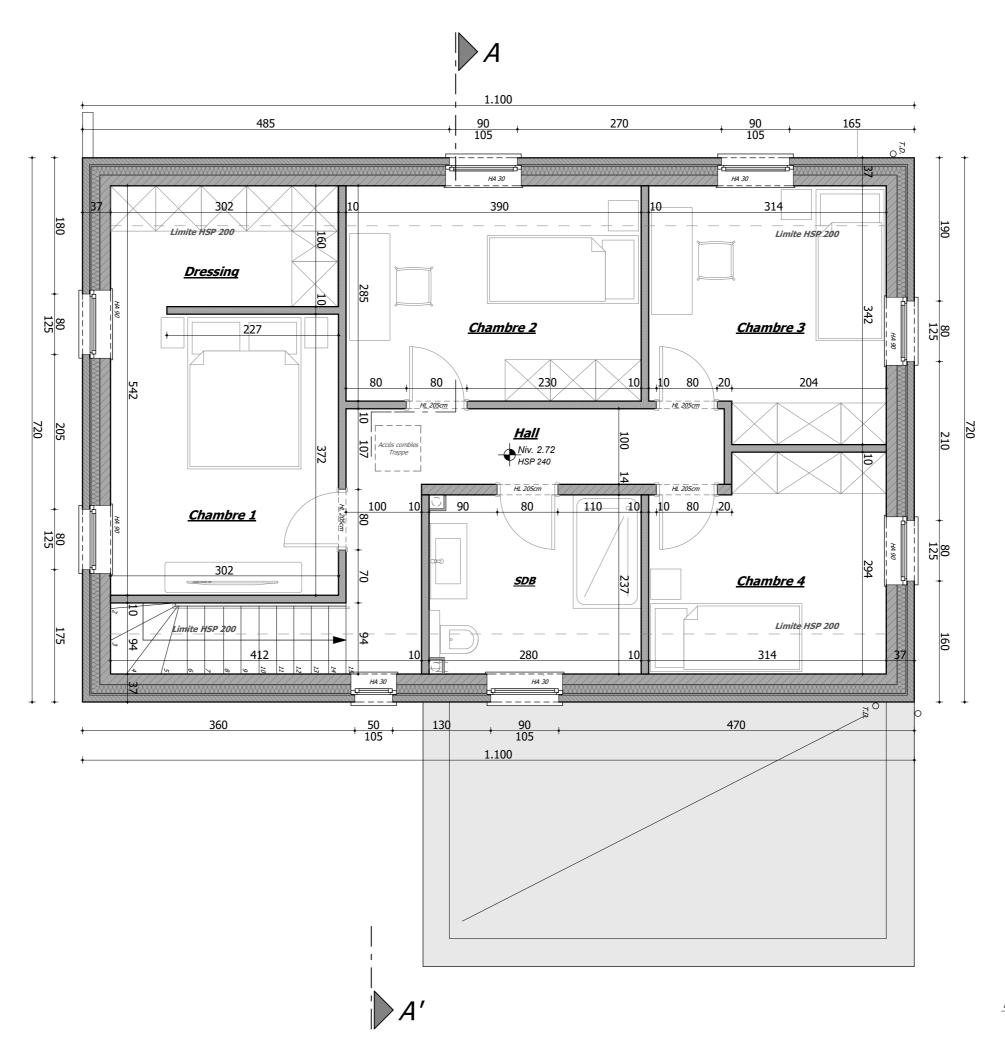


Objet de la demande



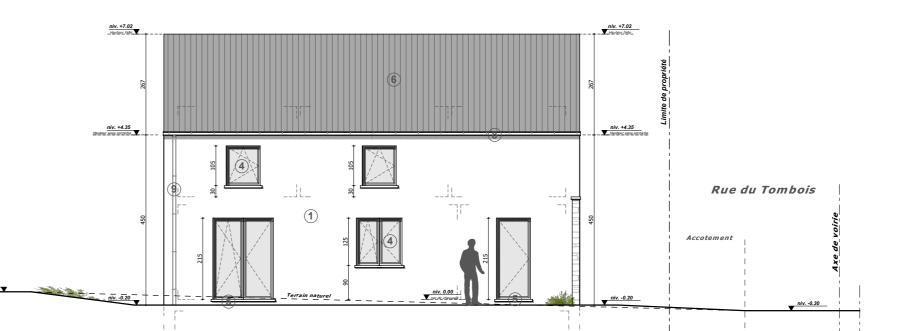


Maison 1



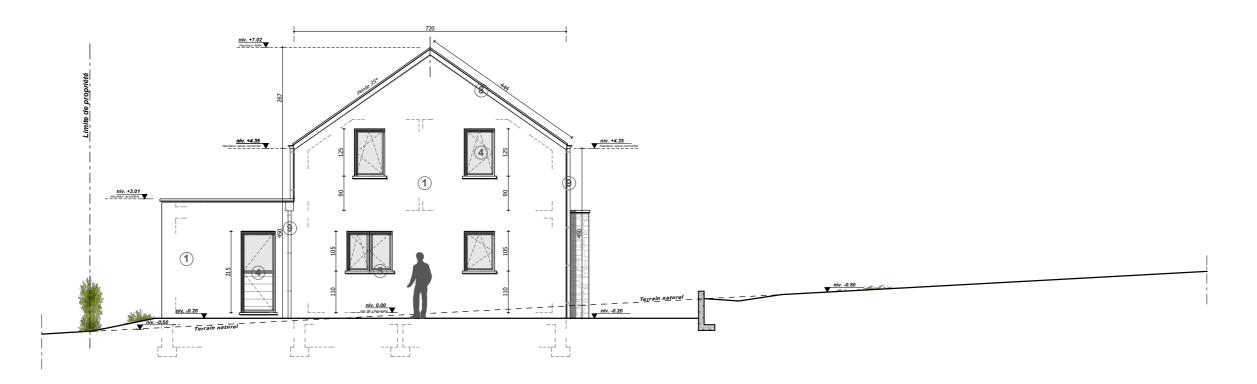


- 1. Enduit ton blanc cassé de gris
- 2. Enduit ton gris moyen
- 3. Parement en pierres
- 4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
- 5. Encadrement et seuil en pierre bleue
- 6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
- 7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
- 8. Planche de rive et de face ardoisée
- 9. T.D. et gouttière en zinc naturel
- 10. Ossature bois Claustra en bois

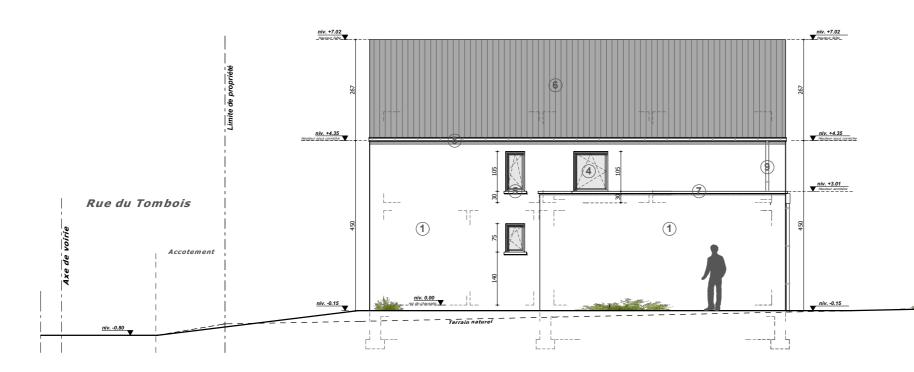


Profil gauche

Profil avant



Profil arrière

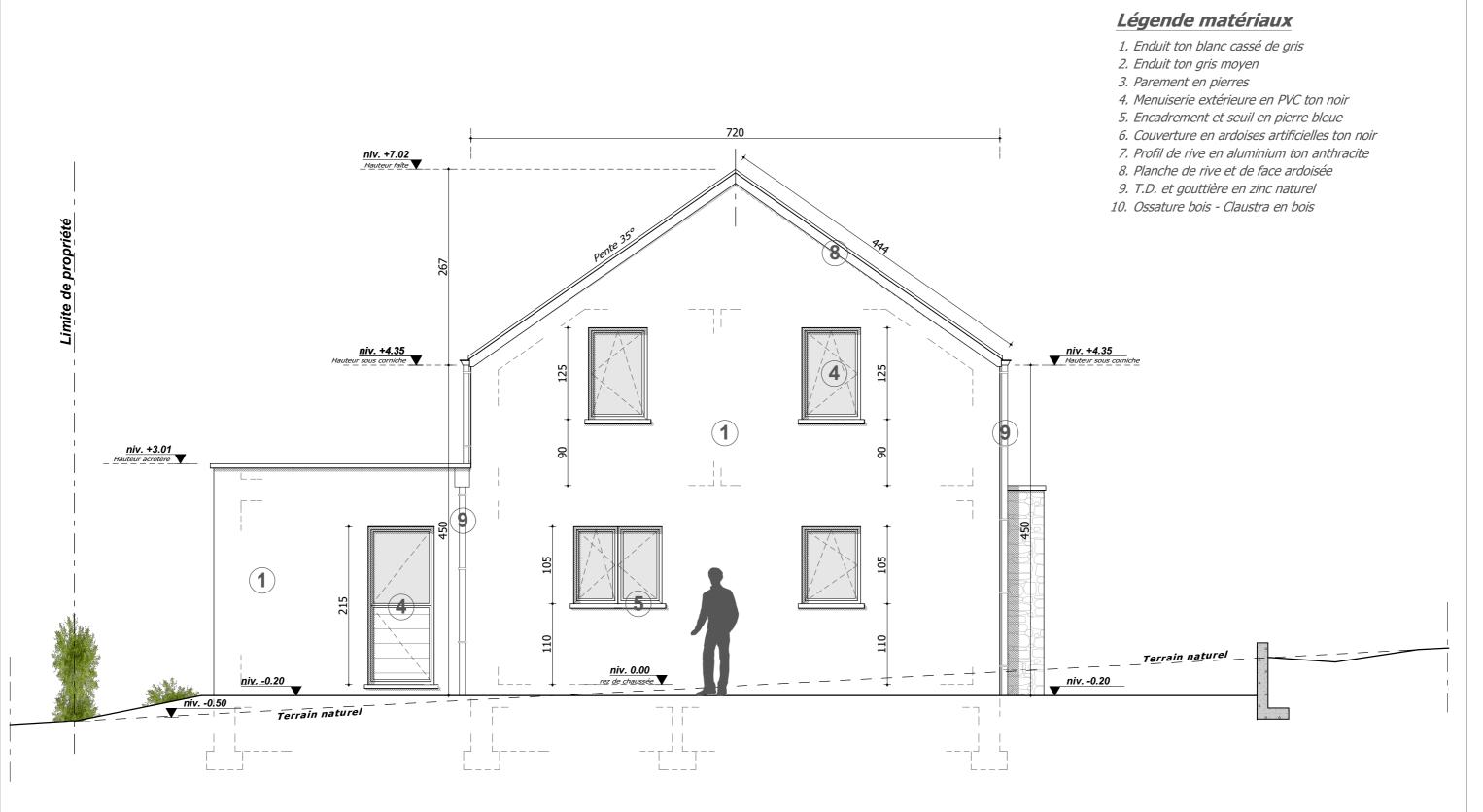


- 1. Enduit ton blanc cassé de gris
- 2. Enduit ton gris moyen
- 3. Parement en pierres
- 4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
- 5. Encadrement et seuil en pierre bleue
- 6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
- 7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
- 8. Planche de rive et de face ardoisée
- 9. T.D. et gouttière en zinc naturel
- 10. Ossature bois Claustra en bois

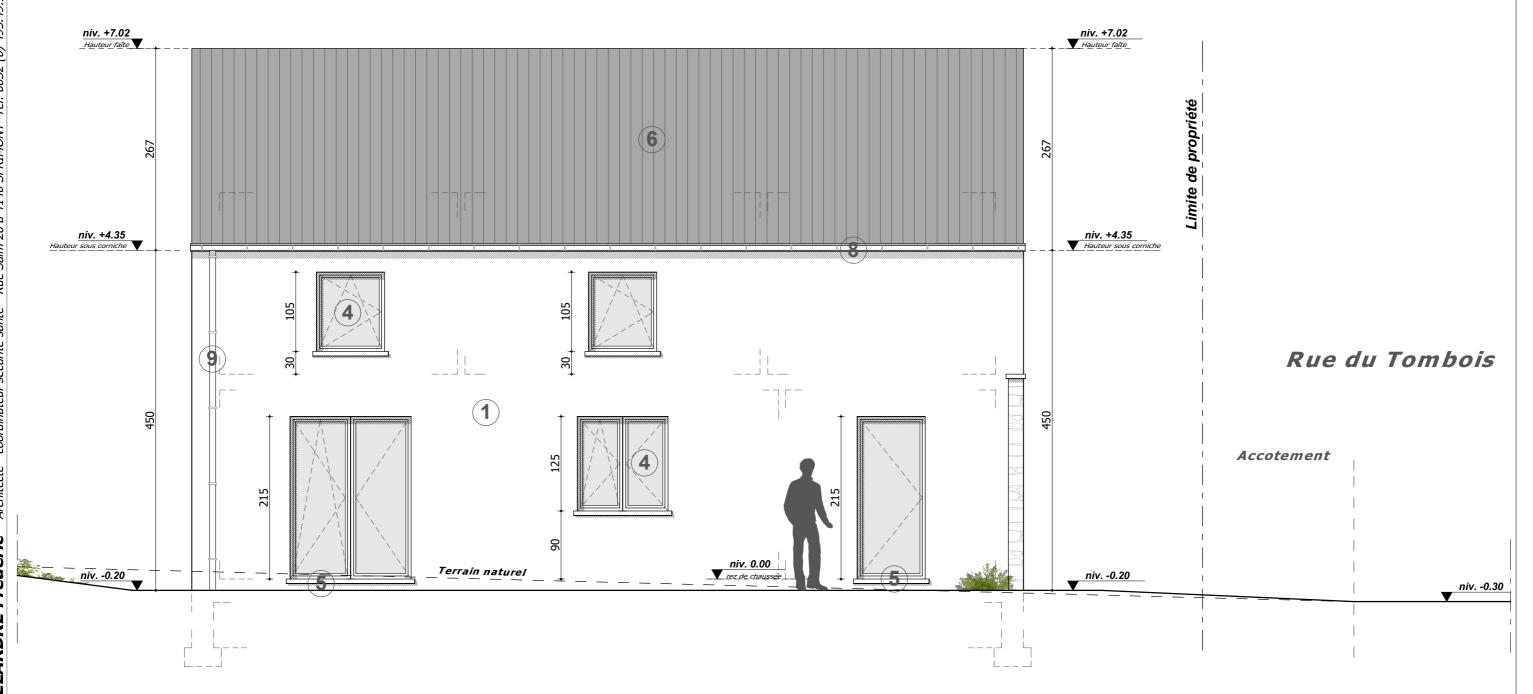
Profil droit

- 1. Enduit ton blanc cassé de gris
- 2. Enduit ton gris moyen
- 3. Parement en pierres
- 4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir

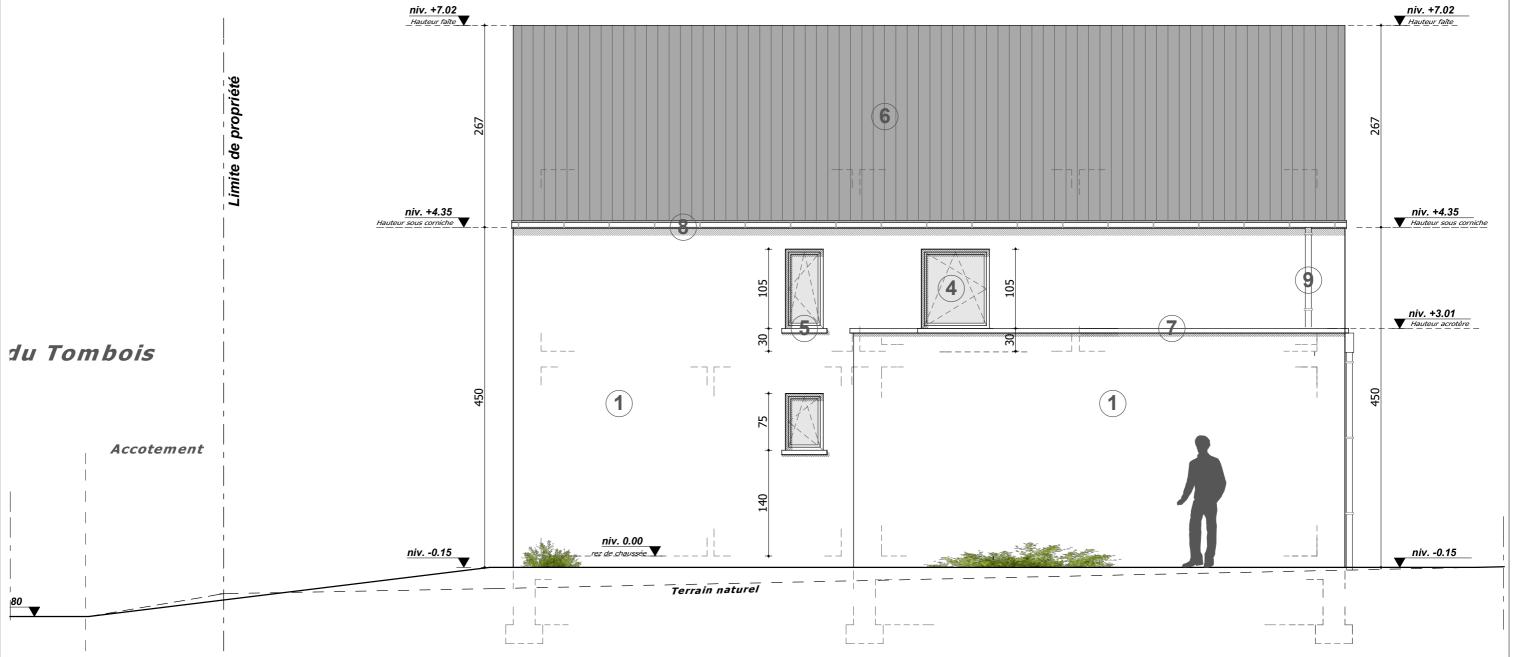




- 1. Enduit ton blanc cassé de gris
- 2. Enduit ton gris moyen
- 3. Parement en pierres
- 4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
- 5. Encadrement et seuil en pierre bleue
- 6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
- 7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
- 8. Planche de rive et de face ardoisée
- 9. T.D. et gouttière en zinc naturel
- 10. Ossature bois Claustra en bois



- 1. Enduit ton blanc cassé de gris
- 2. Enduit ton gris moyen
- 3. Parement en pierres
- 4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir
- 5. Encadrement et seuil en pierre bleue
- 6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
- 7. Profil de rive en aluminium ton anthracite
- 8. Planche de rive et de face ardoisée
- 9. T.D. et gouttière en zinc naturel
- 10. Ossature bois Claustra en bois



4. Menuiserie extérieure en PVC ton noir 5. Encadrement et seuil en pierre bleue 6. Couverture en ardoises artificielles ton noir 720 7. Profil de rive en aluminium ton anthracite niv. +7.02 8. Planche de rive et de face ardoisée 9. T.D. et gouttière en zinc naturel Charpente préfab. Sous-toiture Lattage et contre lattage Ardosies artificielles ton noir 10. Ossature bois - Claustra en bois Laine minérale 22cm Pare vapeur Lattage et contre lattage Plafonnage niv. +4.35 Hauteur sous corniche Chambre 3 <u>Hall</u> niv. +3.01 Hauteur acrotère Revêtement de sol 1cm Chape de pose + treillis ép. 7 cm Hourdis B.A. 13cm niv. +2.72 Bloc béton 14cm Isolant PUR 10cm Coulisse ventilée 3cm Bloc béton 9cm Enduit ton blanc cassé de gris <u>WC</u> <u>Séjour</u> <u>Hall</u> 4 Carrelage 1cm Chape de pose + treillis ép. 7 cm Chape isolante PUR ép. 10cm Terrain naturel niv. + 0.00 Hourdis B.A. 13cm <u>Vides ventilés</u> © Vides ventilés Niv. bon sol hors gel

Légende matériaux

2. Enduit ton gris moyen 3. Parement en pierres

1. Enduit ton blanc cassé de gris